540 Forme associée – Auteur / Titre

Définition

Cette zone contient la mention d'une vedette auteur / titre qui est en relation avec la vedette figurant dans la zone 2XX de la notice.

Occurrence

Facultative.

Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s): A) Technique des zones imbriquées

Les données sont entrées dans les zones 2XX appropriées, imbriquées dans la zone 540 selon la technique décrite sous l'étiquette 240.

Sous-zone(s) de données

\$1 Zone imbriquée Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

- \$0 Formule introductive
 - Non répétable.
- \$2 Code du système d'indexation matière

Non répétable.

\$3 Identificateur de la notice d'autorité

Non répétable.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées

Non répétable.

\$6 Données de lien entre zones

Non répétable.

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette

Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette

Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Chaque élément est codé conformément à la zone 2XX qui lui correspond : 200 - Vedette — Nom de personne, 210 - Vedette — Nom de collectivité, 215 - Vedette — Nom de territoire ou nom géographique, 220 - Vedette — Famille, pour l'auteur ; et une zone 230 - Vedette — Titre uniforme, pour le titre. L'étiquette, les indicateurs et les sous-zones de données pour l'auteur et le titre sont imbriqués à l'intérieur d'une zone 540, chaque étiquette étant précédée d'un code de sous-zone \$1. Les subdivisions de vedette matière sont entrées dans la zone du titre imbriquée. Lorsque des sous-zones de contrôle sont nécessaires, elles doivent précéder la première sous-zone \$1 contenant les données imbriquées. (Les sous-zones de contrôle définies pour les zones 200, 210, 215, 220 ou 230 ne sont pas imbriquées dans une sous-zone \$1).

Sous-zone(s): B) Technique des sous-zones classiques

Sous-zone(s) de données

\$a Auteur

Non répétable.

\$t Titre

Non répétable.

\$j Subdivision de forme

Répétable.

\$x Subdivision de sujet

Répétable.

\$y Subdivision géographique

Répétable.

\$z Subdivision chronologique

Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0 Formule introductive

Non répétable.

\$2 Code du système d'indexation matière

Non répétable.

\$3 Identificateur de la notice d'autorité

Non répétable.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées

Non répétable.

\$6 Données de lien entre zones

Non répétable.

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette

Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette

Non répétable.

Zone(s) connexe(s)

240 Vedette – Auteur / Titre

Exemple(s)

EX 1 ■	240 540	## ##	\$1200#1\$aFauré,\$bGabriel,\$f1845-1924.\$1230##\$aBallades,\$rpiano,\$sop. 19 \$385023456\$1200#1\$aFauré,\$bGabriel,\$f1845-1924.\$1230##\$aBallades,\$rpiano and orchestra,\$sop. 19
EX 2 •	240 300 540	## O# ##	\$8freger\$aSchikaneder, Emanuel (1751-1812)\$t≠NSB≠Die ≠NSE≠Zauberflöte \$aLivret d'opéra \$311953574\$8freger\$aMozart, Wolfgang Amadeus (1756-1791)\$t≠NSB≠Die ≠NSE≠Zauberflöte
EX 3 ▲	240 540	## ##	\$aProust, Marcel (1871-1922)\$tÀ l'ombre des jeunes filles en fleurs \$5g\$311940457\$aProust, Marcel (1871-1922)\$tÀ la recherche du temps perdu